

## 20. Championnats suisses d'athlétisme en salle Jeunesse

Samedi/Dimanche 25/26 février 2023

Salle Fin du monde, Macolin

### Le plus important en bref :

- Appel électronique : Un **appel électronique** a lieu pour les 400m U20W.
- Le jour de la compétition il faut impérativement respecter le **processus** suivant :
  1. Retrait des dossards à la **remise des dossards**
  2. Cocher la (les) discipline(s) souhaitée(s) au **Confirmation Board**
  3. Rassemblement à l'heure au **Callroom**.

### 1. Informations générales

#### 1.1. Arrivée/Places de parc

**TP** : Depuis la gare de Bienne, prendre bus No 11 „Vingelz“ jusqu'à Funiculaire Macolin, puis le funiculaire jusqu'à Macolin. Depuis la station supérieure compter env. 15 minutes à pied.

**Voitures** : Un nombre limité de places de parc est à disposition des athlètes et des accompagnants/es. Les automobilistes doivent suivre les instructions des préposés à la circulation. Les places de parc sont payantes ; il faut prendre un billet journalier à Fr. 10.--. Parquer sans billet est amendé par Securitas ! Il est recommandé de laisser la voiture à Bienne et d'utiliser le funiculaire de Macolin.

Il est permis de se rendre à proximité de la halle pour charger/décharger les perches, mais le stationnement n'est autorisé que sur les emplacements indiqués.

#### 1.2. Heures d'ouverture

Samedi, 25 février 2023                      dès 09h00

Dimanche, 26 février 2023                dès 08h00

#### 1.3. Entrée

L'entrée dans la halle est libre.

#### 1.4. Zone des athlètes / Vestiaires

Les vestiaires se trouvent dans la halle de sport "Fin du monde". Les athlètes ont accès aux vestiaires seulement sur présentation de la Swiss Athletics Member Card.

#### 1.5. Restauration

Il y a une cantine de fête dans la halle.

#### 1.6. Service sanitaire

Il y a un poste sanitaire sur le terrain de compétition (à côté de l'escalier au SS).

#### 1.7. Assurance

L'assurance contre les accidents et le vol est l'affaire des athlètes. L'organisateur décline toutes responsabilités.

#### 1.8. Renseignements

- **Site de web** : [Lieu](#)
- **CO** : Hansruedi Steiner; 032 672 40 55 / [h.steiner@solnet.ch](mailto:h.steiner@solnet.ch)
- **Swiss Athletics** : Rizvana Bono; 031 359 73 00 / [rizvanabono@swiss-athletics.ch](mailto:rizvanabono@swiss-athletics.ch)

## 2. Directives aux athlètes

### 2.1. Règlements

Les championnats sont organisés dans l'ordre hiérarchique conformément aux règlements suivants : Les présentes informations sur la compétition et directives, RO 2022 y.c. fiches techniques, IWR 2022, World Athletics Technical and Competition Rules.

### 2.2. Dossards

La remise des dossards se trouve au Foyer près des escaliers, entrée Sud de la halle dans la halle de sport "Fin du monde". Il faut aller chercher personnellement le dossard ; il est remis une fois et est valable les deux jours de compétition. Le dossard doit être porté lisiblement et sans être plié sur la poitrine, aux sauts à choix sur la poitrine ou sur le dos.

**Attention :** Le retrait du dossard ne remplace pas l'appel (= cocher, voir 2.4).

Pour les courses dès 200m, un numéro de course sera remis au départ. Celui-ci doit être fixé sur le côté droit de la jambe.

### 2.3. Appel électronique

Un appel électronique a lieu pour les 400m U20W.

Les athlètes s'annoncent au plus tard le mercredi 23 février à [rizvanabono@swiss-athletics.ch](mailto:rizvanabono@swiss-athletics.ch).

La décision sur d'éventuelles éliminatoires ou une finale directe sera publiée le jeudi 24 février 2023.

**Attention :**

- L'athlète qui veut s'aligner doit participer à l'appel électronique ;
- L'appel électronique ne remplace pas de le fait de cocher.

### 2.4. Confirmer la participation / Cocher au Confirmation Board

Toutes et tous les athlètes doivent confirmer leur participation par discipline au plus tard 60 minutes (saut à la perche : 90 minutes) avant le début de l'épreuve au „Confirmation Board“. Pour cela ils doivent cocher leur nom sur la liste d'appel affichée.

Après l'appel les séries sont composées et les couloirs ainsi que l'ordre pour les disciplines techniques sont tirés au sort.

**Attention :** Pas de coche, pas de start !

### 2.5. Se présenter à la compétition / Callroom

Les athlètes se rassemblent personnellement avant le début de la compétition aux heures suivantes au Callroom marqué en conséquence.

- 60 minutes avant l'heure de concours du saut à la perche
- 30 minutes avant l'heure de concours des autres disciplines techniques
- 15 minutes avant l'heure de départ des courses (valable pour les éliminatoires, les demi-finales et les finales)

Attention : Pour les séries le Callroom est organisé par série. Les répartitions des séries correspondantes sont affichées 45 minutes avant le départ de la première série au Callroom ou disponibles dans les résultats live sur le site web. L'heure du Callroom de 15 minutes se rapporte à l'heure de départ de la série respective.

Les athlètes seront conduits en groupe sur l'emplacement de compétition.

**Attention :**

- Les athlètes qui sont engagés/es dans une autre discipline au moment du Callroom, peuvent se faire représenter par une tierce personne au Callroom au moment indiqué ; il peut s'agir d'un coach ou d'un/e autre athlète.

- Les athlètes qui ne se présentent pas à l’heure au Callroom, seront exclus/es pour la discipline concernée.

## 2.6. Non-participation / Désistement / Repêchage

Les athlètes qui se sont qualifiés/es pour le tour suivant d’une épreuve de course, annoncent le plus rapidement possible au bureau des calculs ou à un juge-arbitre une éventuelle non-participation à ce tour, au plus tard jusqu’au départ de la course correspondante. Si l’athlète ne se désinscrit pas, il/elle sera exclu/e de la compétition.

Dans la mesure où les circonstances organisationnelles et temporelles le permettent, on procédera à des qualifications supplémentaires en cas de désistement. Pour permettre un repêchage, un désistement rapide, si possible immédiatement après la course, est bienvenu et fairplay. Il n'existe cependant en aucun cas un droit au repêchage.

## 2.7. Échauffement

L'échauffement est autorisés uniquement sur les emplacements marqués à cet effet (extérieur de la halle sous les avant-toits).

## 2.8. Rester dans l’espace intérieur

Les personnes qui encadrent les athlètes n’ont pas le droit de les accompagner dans l’espace intérieur ou au Callroom.

## 2.9. Quitter l'emplacement de compétition

Il est permis de quitter l’emplacement de compétition uniquement avec l’autorisation du jury du concours et en respectant les instructions correspondantes.

Après avoir terminé la compétition les athlètes quittent l’emplacement de compétition en groupe et accompagnés. Les trois premiers/ères classés/es sont informés/es de l’heure de la remise des prix et se tiennent prêts le moment venu.

## 2.10. Prescriptions en matière de tenue et publicité

Les athlètes doivent s’aligner dans une tenue autorisée par leur société. Les directives sur la publicité de Swiss Athletics doivent être respectées (voir règlement sur la publicité). Sinon aucune forme de publicité active n'est autorisée sur l’emplacement de compétition. La remise des prix fait partie de la compétition.

## 2.11. Chaussures (à pointes)

Des spikes d’une longueur maximale de 6mm peuvent être utilisées. Au saut en hauteur des spikes d’une longueur maximale de 9mm sont autorisées. Les spikes doivent en plus être conformes aux normes de l’IWR TR5.4.

La nouvelle règle sur les chaussures de World Athletics doit être respectée (règle par discipline selon World Athletics Book of Rules C2.1A). Une liste des chaussures autorisées se trouve sur le lien suivant : <https://www.worldathletics.org/about-iaaf/documents/technical-information>

(→ Manuals & Guidelines)

## 2.12. Utilisation d’engins personnels

Les engins personnels suivants peuvent être utilisés : perches, poids .

Les poids doivent être présentés au plus tard 60 minutes avant le début du concours pour contrôle à la "Remises des dossards". Le jury du concours amène les poids sur l’emplacement du concours.

Seuls les engins personnels contrôlés et marqués par l’organisateur peuvent être utilisés.

Les marques d’élan pour les disciplines techniques sont mises à disposition par l’organisateur. Les autres marques ne sont pas autorisées.

### 2.13. Appareils techniques sur le terrain de compétition

L'utilisation d'appareils pouvant être utilisés pour communiquer, écouter de la musique, regarder des vidéos ou pour photographier et filmer est interdite sur le terrain de compétition.

### 2.14. Distinctions

Les gagnantes et gagnants reçoivent l'insigne de champion brodé "Champion 2023". Les trois premiers/ères classés/es par catégorie reçoivent les médailles de championnat d'or, d'argent et de bronze et un présent de l'organisateur.

Si moins de trois athlètes ayant droit aux médailles commencent le concours, le titre CS ne sera pas décerné.

### 2.15. Remises des prix

Les remises des prix ont lieu directement après la fin de la finale. Les trois premières athlètes classées et les trois premiers athlètes classés se rassemblent spontanément au lieu de rassemblement marqué "Remise des prix". Une tenue officielle du club et le dossard doivent être portés à la remise des prix.

### 2.16. Contrôles de dopage

Des contrôles de dopage peuvent être faits aux championnats.

## 3. Informations techniques

### 3.1. Mode de qualification et hauteurs de saut

Voir site web CS

### 3.2. Neutralisation au saut à la perche

Le jury d'appel et l'organisateur peuvent en cas de besoin décider une neutralisation au saut à la perche.

### 3.3. Temps de préparation

Pour les disciplines techniques 60 secondes sont à disposition par essai pour se préparer, au saut à la perche 90 secondes 90.